



mairie-begles.fr

Jeudi 15 février 2024

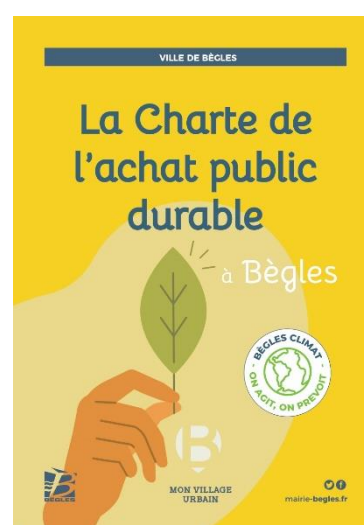
## LA VILLE DE BÈGLES S'ENGAGE POUR DES ACHATS PUBLICS DURABLES

La ville de Bègles prend des engagements forts dans sa politique d'achats de biens et de services, en adoptant une charte en faveur d'une commande publique vertueuse et responsable.

La ville de Bègles s'est fixée un objectif de neutralité carbone pour répondre au défi climatique qui s'impose à toutes et tous. Elle agit déjà à son échelle et dans ses domaines d'actions : mobilités, énergie, habitat, nature, alimentation, gestion des déchets et des ressources.

La commande publique est également un de ses leviers d'actions, à travers sa politique d'achats de biens et de services. En intégrant des clauses et des critères environnementaux dans la commande publique, la Ville souhaite réduire son empreinte environnementale et inciter ses partenaires à en faire autant.

Dans cette optique, la Ville a rédigé une charte des achats publics durables, qui souligne les engagements et l'implication de la commune sur les quatre objectifs qu'elle s'est fixée :



- **L'atténuation du changement climatique**, notamment en privilégiant les partenaires proposant des produits durables, vertueux, au cœur de circuits de recyclage.
- **L'adaptation au changement climatique**, avec l'aménagement de bâtiments végétalisés, appropriés à la chaleur et à la biodiversité.
- **La lutte contre l'érosion de la biodiversité** : 70% d'alimentation bio préparée par la cuisine centrale, l'évolution des zonages du Plan Local d'Urbanisation Métropolitain, l'acquisition foncière.
- **La recherche du bien-être animal**, en attribuant les marchés alimentaires aux entreprises respectueuses du bien-être animal et produisant de la nourriture biologique.

Enfin, la Ville accorde une place de choix à l'insertion sociale des personnes pour lutter contre toute forme de discrimination.

*« Plus que jamais, l'action locale revêt un sens écologique. Il faut utiliser tous les mécanismes dont nous disposons. La valeur incitative de la commande publique peut et doit être un objectif et une réponse aux grands enjeux environnementaux et sociaux. C'est pourquoi l'achat public durable est aux fondements de la ville de demain. »*

Pierre Ouallet, adjoint au maire délégué à la transition écologique